



La fédération LDH du Val de Marne nous invite à deux soirées organisées par l'Observatoire citoyen du Centre de rétention administrative de Paris-Vincennes.

6 films, 2 débats, au cinéma La Clef, 34 rue Daubenton, Paris 75005

mercredi 10 et jeudi 11 mai à 18h.
Programme : cra123vincennes.blogspot.fr

Rappel : « Dreyfus, l'Affaire... ».
Texte et Interprétation : Pierrette Dupoyet.



jeudi 19, vendredi 20, samedi 21 mai à 20h30 & dimanche 22 mai à 14h et 17h :

Théâtre de la Vieille Grille, 1 rue du Puits de l'Ermitage (Paris 5°) - M° Censier ou M° Place Monge.
De la sinistre dictée qui fit accuser, à tort, de haute trahison le Capitaine

Dreyfus, jusqu'à la réhabilitation tardive, en passant par la dégradation, la déportation à l'Île du Diable, la Révision du Procès...

Tarif préférentiel pour tous les membres de la LDH. Réserver par mail : pdupoyet@wanadoo.fr

A l'issue de la représentation, Pierrette Dupoyet dédicacera ses ouvrages (notamment le texte du spectacle « DREYFUS, l'Affaire... ») préfacé par l'arrière-petit-fils du Capitaine Dreyfus) Site : www.pierrette-dupoyet.com

Prochaine réunion mensuelle jeudi 9 juin à la Maison des Associations,

11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier <julesm.meunier@yahoo.fr> 06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013. rusparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts : Alice Bertin alicebertin@orange.fr 01 42 72 55 35 06 76 74 81 71 Sylvie Clavel sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement : marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse: <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>



La section LDH Paris 16 vous propose le vendredi 6 mai de 19 à 21h sur Radio Libertaire (89.4) une émission qui aura pour thème le **développement durable** avec les 10 propositions d'Evo Morales, président de l'Etat Plurinational de Bolivie, pour protéger la terre mère. Elle sera présentée par Ly JEANNE et Pierre HARMAND (sous réserve) avec : Jean-Paul GUEVARA AVILA, ambassadeur de l'Etat Plurinational de Bolivie en France, Manuel COCHI, de l'association Comunidad Boliviana Unida.

TERRAFERMA d'Emanuele CRIALESE

au cinéma L'ESCURIAL, 11 Bd du Port Royal 75013-PARIS
Le dimanche 29 mai à 11 Heures
en partenariat avec ATTAC Paris 13 et la Ligue des Droits de l'Homme Paris 5e-13e



Sur une île proche de la Sicile, les pêcheurs traditionnels sont obligés de trouver d'autres formes de revenus. Le tourisme remplace peu à peu la pêche. Mais, les insulaires voient aussi arriver de nombreux immigrés africains fuyant la misère et tentant de gagner l'Europe continentale. Familles italiennes et immigrés clandestins se voient obligés de cohabiter, de se respecter ou de se dénoncer. Pour défendre sa famille, qui gagne à peine de quoi survivre, doit-on rejeter les plus pauvres à la mer?..

Question ô combien actuelle aujourd'hui où contrôler, trier, enfermer, précariser, expulser sont les axes d'une politique migratoire européenne irrespectueuse des droits fondamentaux, inefficace, inhumaine et contre-productive...

La séance sera suivie d'un débat sur la question **des Migrants** animé par **Danièle LOCHAK**, Professeur émérite de Droit Public à l'Université de Paris Ouest -Nanterre-la Défense, membre et ancienne présidente du GISTI (groupe d'information et de soutien des immigré-es), membre de la LDH.

RESF

Permanences: tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:

Contacts: Paul Robin: ldhomme513@gmail.com

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



n° 57 - mai 2016

Maya Surduts nous a quitté(e)s en ce mois d'avril.



Elle avait eu une vie incroyable, avant sa vie de féministe en France. Elle avait participé à bien des luttes, après celle pour sa survie pendant la guerre. Je m'appuie sur un entretien que Maya a réalisé en 2013 pour vous en donner des bribes.

De Riga, en Lettonie, où elle est née en 37, sa famille juive et communiste émigre en France en 38. Son père est physicien. Réfugiée en zone sud, elle raconte et c'est un raccourci saisissant : « si j'entendais les bottes qui passaient s'arrêter, c'était fini. »

Après la guerre, elle part deux ans avec sa mère rejoindre son grand-père en Afrique du Sud. « Un de mes premiers contacts avec l'Afrique du Sud, avec l'apartheid, c'était cette espèce « d'ombre » qui venait déposer un jus de fruit pressé et qui ne disait rien. »

Revenue en France, elle y passe le bac, fait des études à Langues O., aide le FLN, part en Suisse, puis aux Etats-Unis, où elle côtoie le mouvement antiraciste. Elle part ensuite à Cuba où elle reste huit années avant d'y devenir indésirable. Revenant en France en 72, elle milite à Révo (scission de la LCR) et au MLAC (mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception). C'est le début de son engagement féministe.

« Le véritable instrument de la lutte, ça a été le MLAC, qui a pratiqué l'avortement et arraché la loi Veil. »

Il a fallu ensuite continuer à lutter pour le remboursement. « Je considère qu'au cœur de l'émancipation des femmes, il y a le droit à disposer de son corps et l'autonomie financière. »

Maya participe à la création de la CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception), en octobre 1990, pour lutter contre les activistes anti contraception et anti avortement.

Puis elle crée en 95, avec Suzy Rotjman, le CNDF : collectif national pour le droit des femmes, qui regroupe partis, syndicats, associations, dont la LDH. Celui-ci a fait un gros travail notamment sur les violences faites aux femmes, et sur les questions de l'emploi.

Marianne Wolff

L'entretien est accessible en ligne à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2013-1-page-5.htm>

RESF : Parrainage républicain - mercredi 4 mai - 18h à la Marie du 13^e.

La cérémonie est ouverte, conviviale, venez soutenir, vous informer, peut-être vous laisserez-vous convaincre de tenter l'expérience une prochaine fois ?

On peut discuter autour du buffet. Les boissons sont fournies par la Mairie et la collation est alimentée par tous les participants.



UN LYCEE ET UN TOIT ! Plus aucun lycéen à la rue !

mardi 3 mai à 17h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Ce sont des jeunes qui ont dû quitter leur pays, venus seuls en France. Mineurs ils ont le plus grand mal à faire reconnaître leur minorité, sont les victimes d'une pratique archaïque : les tests osseux.

Ils dorment dans le couloir d'un foyer, chez un ami déjà à l'étroit, dans un bus, un métro, une gare ... Comment suivre des études dans ces conditions ? Peut-on parler d'hospitalité ?

En 2015 la Mairie et la Préfecture de Paris ont mis en place un dispositif de prise en charge pour 70 jeunes scolarisés. En 2016, alertée à plusieurs reprises, la Mairie de Paris a voté un vœu pour la création de 50 nouvelles places. Pour le moment la Préfecture n'en a créé que 20.

UNE TRENTAINE DE LYCEENS VIENNENT ENCORE A L'ÉCOLE TOUS LES JOURS APRES AVOIR DORMI DANS LA RUE.

Invitation à la prochaine réunion publique de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE)
Lundi 9 mai 2016, à 19h - à Paris (lieu à confirmer) :

Les personnes étrangères et les violences policières en France : état des lieux

À l'occasion de la publication en mars 2016, du rapport de l'ACAT intitulé « L'ordre et la force » et la médiatisation de plusieurs cas de violences policières, l'observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) se penche sur la situation des personnes étrangères exposées aux violences policières et vous invite à une soirée de conférence et de débat sur la question.

À travers l'examen de cas de violences policières recensés, l'OEE analysera les moments à risque et se penchera sur les suites judiciaires de ces affaires. Avec les différents intervenants, sera analysé en quoi la qualité d'étranger.e.s expose davantage aux violences et favorise l'impunité des forces de l'ordre.

<https://www.facebook.com/events/1001527816593556/>



Réunion inter-GT sur le thème de la GPA (« mères porteuses »)

Il y a quelques jours, j'étais farouchement contre la GPA : marchandisation du corps des femmes et renvoi des femmes à leur fonction de reproduction. Le 29 avril dernier, trois groupes de travail de la LDH faisaient réunion commune sur le sujet : Femmes Genre Egalité, Santé Bioéthique, et Extrêmes Droites. Même si j'y suis toujours opposé maintenant, saisir la complexité du sujet force à aiguïser les arguments. Et surtout à se poser de nombreuses questions. A côté des dérives manifestes que tout le monde condamne : des cliniques en Inde ou ailleurs profitent de l'argent de riches couples occidentaux et de la misère des femmes, une « GPA éthique » ou bien encadrée par la loi est-elle possible ?

Au nom de quoi peut-on interdire à une femme de porter l'enfant d'une autre ? L'argument de la dignité dans le cas théorique d'une « GPA éthique » est-il utilisable ? Si non, il faut rentrer dans le dur des pratiques médicales et du droit et les soumettre à l'examen de nos valeurs. Dans la pratique médicale, le débat tend à gommer la particularité de ce qu'est une grossesse, ses risques et son rapport difficile à la marchandisation, la banalisation des césariennes et des péridurales pour économies budgétaires



le montre. De plus, porter l'enfant d'une autre demande des ajustements parfois dangereux : stimulations ovariennes, prises d'hormones... On remarque que la possibilité technique vire parfois à l'injonction : que veut dire alors faire

<http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org)

le deuil de ne pas avoir d'enfant ?

Dans la pratique du droit, les adoptions sont de plus en plus difficiles, mais l'ouverture de la GPA ne résoudrait pas le problème. Il y a en effet toujours trop de couples demandeurs et pas assez de mères porteuses, ce qui tend à internationaliser la question : même dans les pays où elle est légale, des couples vont à l'étranger là où c'est plus facile et parfois moins cher. De plus, la légalisation de la GPA passe par sa contractualisation : quel type de contrat entre la mère porteuse, le couple adoptant et les donneurs de gamètes, quelles conditions peuvent y figurer, sur l'enfant (risque d'eugénisme ?), sur la mère porteuse (pour prévenir les risques d'exploitation) ? Que signifie ici rupture de contrat (une femme qui voudrait finalement garder l'enfant qu'elle a porté pendant 9 mois) ? Un état qui encadre ces contrats d'enfant et de grossesse ne moralise-t-il pas par ailleurs des bonnes et des mauvaises pratiques de reproduction ?

Outre les valeurs qui pourraient faire que chacun condamne cette pratique, le fait de ne pas être d'accord ne légitime pas nécessairement une interdiction (si d'autres ne pensent pas comme nous ?). Se positionner alors sur la « GPA éthique », c'est répondre à toutes les questions ci-dessus : la loi peut-elle prévenir tous ces risques ? Pour ma part, je ne le crois pas et j'ajoute du coup une abolition universelle de la GPA, mais le débat est posé dans sa complexité.

Jean-Marie Coquard

quelques liens:

<https://la-sociologue-et-l-ourson.com/>
<http://www.repid.com/Mariage-et-Filiation-pour-tous.html>
<http://www.franceculture.fr/emissions/revolutions-medicales/reflexions-autour-des-nouveaux-modes-de-procreation>



Bruxelles 2016 / Evian 1938 :

un même NON à l'accueil des réfugiés



Ils sont des millions à fuir la guerre en Syrie et en Irak, dont des familles entières. Face à cette catastrophe politique et humanitaire, l'Europe est incapable de se coordonner et de proposer des solutions légales de passage et un accueil digne de ce nom. Ou plutôt, l'Europe refuse cet accueil.

Pour la seule Syrie, on compte environ 8 millions de déplacés à l'intérieur du pays et 4 millions de réfugiés principalement dans les pays limitrophes (Liban, Turquie, Jordanie). Au Liban, par exemple, ceux-ci représentent 20% de la population. Sauf dans une certaine mesure l'Allemagne, au moment où Angela Merkel a ouvert les portes, tous les autres pays européens, à un degré ou à un autre, refusent d'en accueillir un nombre significatif.

Au fur et à mesure que se ferment ainsi les frontières européennes, des passeurs proposent, pour des ponts d'or,

<http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org) - [facebook.com/ldhparis513](http://www.facebook.com/ldhparis513)

des places sur des bateaux qui chavirent en mer, des camps se créent près des frontières, dans lesquels les gens vivent dans des conditions déplorables. Par exemple, à la frontière gréco-macédonienne où plus de 10 000 personnes « vivent » dans des conditions sanitaires et humaines inacceptables.

Face à cela, l'Union européenne conclut, le 18 mars à Bruxelles, un accord avec la Turquie, pays où on sait que les droits de l'homme sont fort peu respectés, dont le gouvernement mène la guerre contre les ressortissants kurdes et musèle l'opposition, lui proposant une relance du processus d'adhésion à l'Union européenne. En contrepartie on renverra en Turquie, déclaré «pays tiers sûr», des demandeurs d'asile dont on n'aura éventuellement même pas examiné la demande. Au mépris de la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, dont la Turquie n'est d'ailleurs même pas signataire !

Cela rappelle ce qui s'est passé avant la guerre, fin 38, lors de la conférence d'Evian dont on préfère ne pas trop parler, et que j'ai découverte à cette occasion.

Devant l'afflux de réfugiés allemands et autrichiens, pour l'essentiels juifs - l'Allemagne nazie avait annexé l'Autriche en mars - les Etats-Unis, qui avaient à peine entrouvert leurs frontières, appellent à une conférence à Evian, réunissant Etats-Unis, pays d'Europe et d'Amérique latine.

Trente-deux pays répondent à l'appel. Mais après 10 jours de discussion, les Etats remettent la question entre les mains d'un « comité international des réfugiés » ; celui-ci ne peut décider aucun gouvernement à accueillir officiellement les réfugiés. Ceux-ci restent donc, pour l'essentiel, laissés à eux-mêmes ou ponctuellement assistés par des personnalités isolées ou des organisations d'aide, à la merci totale des passeurs. Ou contraints de ne pas fuir et de mourir assassinés ! On revoit cela, avec effarement, aujourd'hui.

Marianne Wolff



Nuit debout dans le 13ème c'est parti !

Un collectif d'animation de la 1ère Nuit debout Paris 13 s'est créé: 1ère manifestation samedi 7 mai à 18h place Pinel, <https://www.facebook.com/NuitDeboutParis13>



Compte-rendu de la soirée cinéma "This is my land".

<http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org) - [facebook.com/ldhparis513](http://www.facebook.com/ldhparis513)

C'est un documentaire qui montre les pratiques d'un certain nombre de professeurs d'histoire. Ils sont juifs en Israël ou arabes en Israël ou en Cisjordanie.

Tous, sauf un enseignant juif dans une école confessionnelle, essaient d'apprendre à leurs élèves la tolérance et le respect de l'autre communauté.

Les résultats immédiats sont très décevants, les jeunes que l'on nous montre sont déjà formatés par l'idéologie de leur environnement et en particulier par leur famille.

Le problème était : la paix dans cette région est-elle une question d'éducation ?

La réponse est non mais les enseignants peuvent y contribuer. Si le message pacifiste est relayé par d'autres voies (voix), il pourra ébranler les convictions de certains, jeunes ou non.

Le débat qui a suivi la séance a surtout porté sur le conflit Israël-Palestine. Tous ceux qui se sont exprimés étaient du côté des Palestiniens (position qui est aussi la mienne) mais parfois avec des propos caricaturaux sur l'Etat d'Israël, s'étonnant de constater que ce n'est pas une dictature.

Pour obtenir une paix durable, il faudra des compromis, ils ne seront possibles que si les populations les acceptent.

Les enseignants ont un rôle à jouer mais il faudrait des hommes politiques courageux, courageux et bien protégés des assassins d'extrême droite.

Germaine Grinspan



Collectif Austerlitz ... et les autres.

Le collectif a été sollicité par le collectif "La Chapelle debout" pour soutenir l'action des migrants qui occupent le lycée.

Après consultation des citoyen-nes, et des différentes associations et organisations qui composent le collectif un texte de soutien a été élaboré. Ce texte peut être consulté sur notre page facebook.



Suite à la décision du Tribunal Administratif d'expulser à compter du lundi 2 mai à 20h15 les 300 demandeurs d'asile de Stalingrad occupant le lycée Jean Jaurès, les occupant.e.s du lycée et la Collectif La Chapelle Debout ! appelaient toutes les organisations et personnalités qui les soutiennent à un grand rassemblement pacifique lundi 2 Mai à 19h devant le portail du lycée, 18 avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.

Au programme : prises de parole de migrant.e.s et Fanfare. Médias bienvenus.

Ont répondu présents :

l'Union Départementale de la CGT, Droits Devant !!!, la CSP75, le GISTI, La Ligue des Droits de l'Homme, la FASTI, le P.G., le PCF du 19ème arrondissement, l'Union Syndicale Solidaires, le Collectif Austerlitz Paris 5e et 13e, le COPAF, Julien Bayou (EELV), Danièle Simonnet (PG), la Nuit Debout.



En juillet l'émission préparée par une section de la LDH pour radio-libertaire est traditionnellement préparée par notre section. Merci à Eskender qui la prépare cette année, comme l'année dernière. Elle sera consacrée au Collectif Austerlitz.